Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230608-DEC202364-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire : 08 JUIN 2023

DEC202364

Objet : mise à disposition du marché couvert et de l'abreuvoir à l'association ADEV/MOM'ADO

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

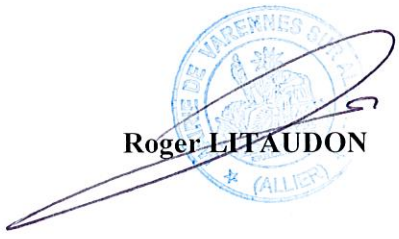
VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la fête des écoles qui se tiendra le vendredi 07 juillet 2023 à Varennes sur Allier, l'association organisatrice de l'évènement, l'ADEV/MOM ADO a besoin du marché couvert et de l'abreuvoir pour organiser cette fête ;

DECIDE de mettre à disposition le marché couvert et l'abreuvoir à l'association ADEV/MOM ADO le vendredi 07 juillet 2023 ;

DECIDE de signer la convention avec l'association ADEV/MOM ADO ;

PUBLICATION au R.A.A.



Roger LITAUDON